

MALA
KOFF,
C'EST
NOUS!

COMPTE RENDU DE CONSEIL DE QUARTIER

DU 25 MARS 2021

SUD

Élu.e.s présents pour la retransmission de la visioconférence en direct de la MVA :

Sonia Figuères, 1^{er} maire adjointe, Démocratie locale, Vie associative, Affaires générales et Habitat

Anthony Toueilles, Maire adjoint Politiques sportives – Adjoint quartier Sud

Élu.e.s participants à distance :

Rodéric Aarsse, Maire adjoint Urbanisme, Espace public et Bâtiments communaux ; Dominique Trichet-Allaire, Maire adjointe à la Transition écologique, Nature en ville, Biodiversité, ENR, Propreté et Zéro déchet ; Farid Hemidi, Conseiller municipal délégué aux Mobilités et à la Voirie ; Dominique Cardot, Maire adjoint aux Ressources humaines et Dialogue social et Président de Malakoff Habitat ; Corinne Parmentier, Maire adjointe au Développement économique, Artisanat, Économie sociale, solidaire et circulaire ; Martin Vernant, Conseiller municipal délégué à la Lutte contre les pollutions.

Rappel préparation conseil de quartier : L'ordre du jour du conseil de quartier a été co-construit sur la plateforme de participation « nous.malakoff.fr », sur laquelle nous avons laissé les habitants faire des propositions et/ou poser des questions en rapport avec leur quartier. Les propositions ont été ensuite rassemblées selon leurs thématiques afin d'établir l'ordre du jour, dans une logique de transparence les propositions sont toujours disponibles en ligne sur la plateforme. Des temps d'échanges en direct sont prévus à chaque thématique pour pouvoir répondre aux questions spontanées.

Pour le Sud, 16 propositions réparties en 5 thématiques : Urbanisme ; Commerces ; Développement durable ; Propreté, cadre de vie ; Mobilité, Voirie.

ORDRE DU JOUR :

LES PROCHAINES ÉTAPES DES CONSEILS DE QUARTIER

Le calendrier de travail des conseils de quartier se poursuivra avec deux réunions en interquartier les jeudis 3 et 17 juin (en présentiel si possible sinon sous format visioconférence) ces réunions auront pour but la rédaction de la charte de fonctionnement des conseils de quartier.

La première réunion (jeudi 3 juin) sera sur le rôle des élus dans les CQ et le rôle du collectif d'animation. La deuxième réunion (jeudi 17 juin) sera sur le fonctionnement global des CQ (méthode pour recueillir la parole des habitants, les valeurs des CQ et association aux autres projets participatifs...).

La présentation de la charte de fonctionnement des conseils de quartier aura lieu en conseil municipal à la rentrée (septembre 2021) par 3 représentants des CQ (un/quartier).

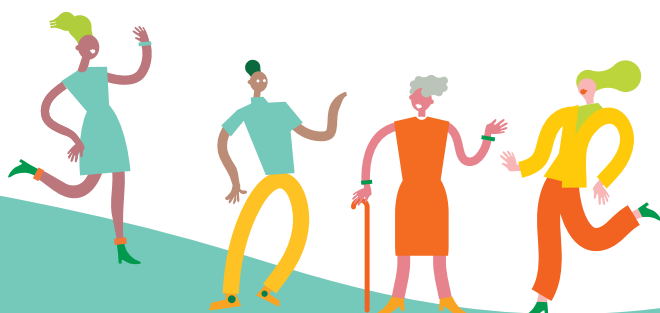
Prochaines étapes des conseils de quartier

3 JUIN :

Rôle des élus et
rôle du collectif
d'animation dans
les conseils.

17 JUIN :

Fonctionnement
global des conseils
de quartier.



1/8



1. URBANISME

📍 Urbanisme dans le quartier : Comment rendre effective la volonté de la municipalité d'inclure dès le dépôt du PC une concertation avec les riverains ? Comment être davantage au courant des nouvelles constructions ?

Réponse Rodéric Aarsse : Les permis de construire sont instruits par la mairie, sur les « petits » (dans les habitations pour moderniser par exemple) permis de construire, vous avez une obligation d'afficher vos permis de construire, il y a des délais de recours et c'est notamment le moment où l'on peut se renseigner sur les permis, en téléphonant au service urbanisme de la mairie on va pouvoir vous informer. Tout est consultable en mairie, il y a des délais d'oppositions, vous pouvez formuler des oppositions précises sur les permis déposés. Sur les plus grands projets, nous avons mis en place une charte des promoteurs, qui s'engagent à mener des concertations avec les riverains, et la ville veille à ce qu'elles soient organisées. Depuis le covid nous avons demandé des alternatives aux réunions physiques, ils ont fait des boitages, des visios etc. Pour présenter le projet et en débattre, la mairie est vigilante sur ces questions, en tant qu'observateur des débats. D'après la charte des promoteurs, la concertation est obligatoire à partir de 700 m² de projet.

Question en direct :

- Je suis à proximité des travaux du grand Paris du square Malleret-Joinville, à 1 mètre des travaux, je suis depuis 5 ans dans les travaux. J'ai envoyé un courrier à la mairie début février. Car je souhaiterais connaître les plans du réaménagement du square, qui a hébergé les travaux pendant 1 an et qui donne directement sur ma maison. J'avais des inquiétudes, allons-nous avoir de la verdure comme avant, en espérant ne pas avoir des terrains ouverts de 6h à 22h avec des skates et des ballons. Je veux bien partager l'espace public mais que ce soit pour tout le monde et non générateur de bruit et qui convient à toutes les générations. C'est un quartier qui manque de verdure. Je voulais donc avoir des retours sur l'aménagement du square.

Réponse Rodéric Aarsse : Les nuisances sonores lors des travaux sont une réalité vous avez raison et c'est vrai que l'arrivée de la ligne 15 a généré beaucoup de travaux et donc de nuisance. Il y aura un mieux après toutes ces nuisances dans le sens où la ligne de métro va nous apporter beaucoup. Il y a des nuisances mais les bénéfices seront grands. Les travaux devraient se terminer courant de l'année.

Sur le square c'est là où il y avait le puit, il va y avoir un équipement technique de ventilation et une sortie de secours, c'est pour cela qu'ils se sont installés à cet endroit-là. La métropole s'est engagée à financer des travaux dans le parc à côté qui a été réaménagé, agrandi, il y a eu des concertations avec les habitants cela a été fait. Pour le square, il ne sera pas possible de faire autant de végétalisation qu'avant, car il y aura un bâtiment enterré et des grilles de ventilation. On attend que l'ensemble des travaux soient terminés pour savoir ce l'on va faire exactement dans ce square, il y a des réflexions en cours sur les aménagements notamment sportifs avec un terrain de basket, il faut voir cela. Les grilles de ventilations seront compensées par de la verdure à côté, c'est une nécessité technique.

- J'ai une question sur l'avenir de la dalle Védérine

Anthony Toueilles : C'est une question que se pose les habitants notamment dans le cadre de la requalification de la cité des poètes, les services travaillent dessus, dès qu'il y aura une réponse, nous vous la ferons parvenir.

Dominique Cardot : Rien n'est décidé sur la cité des poètes, on est en réflexion avec les aménageurs les architectes et on regarde ce qui est le plus judicieux, à la fois sur la question de la programmation, les conséquences d'une démolition et le coût financier représenté par la destruction et la construction. Il y a eu une réunion la semaine dernière avec les services et la SEM pour trouver la solution la plus adéquate. La décision n'a pas



« D'après la charte des promoteurs, la concertation est obligatoire à partir de 700 m² de projet. »

Rodéric Aarsse



encore été prise mais se fera en accord avec la SEM Malakoff habitat et la ville, on informera les habitants dès que nous aurons plus d'informations.

- Le collège Wallon va être déplacé sur le stade, je voulais en savoir plus sur ce qu'il va se passer

Sonia Figuères : Sur l'ancien collège Wallon il n'est pas prévu de construction de logement puisque dans le PLU on s'y est engagé. On n'est pas encore dans le détail du projet, les échéances sont sur 2024, on serait sûr de la verdure, de la végétalisation, peut être un terrain multi-support, mais pas de construction de logements sur ce terrain-là.

2. COMMERCES

Concernant les petits commerces de proximité dans le sud, un habitant voulait savoir pourquoi la mairie n'encourage pas le petit commerce dans le sud, notamment les chaînes de distribution notamment en faisant de la préemption des échoppes vides et avec des faibles loyers pour les commerçants

Anthony Touailles : Le commerce ne se décrète pas il faut des éléments tangibles et des assurances de chiffre d'affaires pour qu'un commerçant puisse se lancer dans l'aventure. Pour cela il faut de la clientèle, un pouvoir d'achat et une fréquentation soutenue. On ne peut pas obliger un opérateur privé de venir s'installer si les conditions ne sont pas réunies. Néanmoins les choses avancent dans le bon sens, aujourd'hui toutes les cellules commerciales sont occupées avec un primeur, un buraliste, une coiffeuse, un pressing, un boulanger, un boucher, un traiteur, un pharmacien, une moyenne surface alimentaire... ce qui est déjà une véritable prouesse. L'activité commerciale est libre et une ville ne peut légalement en aucun cas s'opposer à l'installation d'un commerce, qu'il soit petit indépendant ou grande enseigne. Les outils juridiques comme la préemption ne sont valables que lors d'une cession par exemple.

Pour faire une politique volontariste il faut que la ville acquière les murs commerciaux et les reloue à des prix bas, c'est une première étape et ce n'est pas une certitude de trouver et de créer de l'attractivité. C'est le client qui fait le commerce et rien d'autre...les commerçants veulent s'installer sur les grands axes pour développer le chiffre d'affaires et se donner le plus de chance de réussite. Un commerçant investit ses deniers et souvent les économies de longues années de travail, il est très prudent et s'entoure du plus grand nombre de garanties.

Domique Cardot : Juste pour information, les commerces installés au 29 Stalingrad, les loyers sont extrêmement bas, et les commerçants en sont bien conscients. Ça permet d'avoir des commerces accessibles au niveau des loyers, les commerçants en sont satisfaits et lorsqu'il y a des candidats à l'installation, ils bénéficient des mêmes avantages et on fait tout pour les installer sur des loyers accessibles.

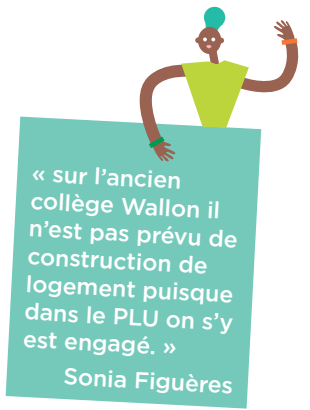
Sonia Figuères : Tous les commerces (de ce secteur) sont dans des locaux appartenant à Malakoff Habitat d'où la démarche sur les loyers accessibles.

Corinne Parmentier : Actuellement on n'a pas de politique de préemption car les locaux appartiennent soit à la SEM Malakoff Habitat, soit aux GIP de Paris Habitat que l'on soit à Barbusse ou à Stalingrad. C'est déjà des logiques d'installation de commerce sur des loyers qui sont plus intéressants du marché. On peut parler du projet d'aménagement Barbusse qui permet de repenser l'activité économique de ce secteur. C'est un quartier où l'on se préoccupe du commerce de proximité, il y a une offre, il y a le petit marché qui est maintenu, une offre assez variée et des commerces de qualité et dans le projet Barbusse il y a une ambition de pérenniser, de l'enrichir et de la rendre plus visible.

Question en direct :

- La disparition du bureau de Poste Barbusse est très contraignante pour les actifs. En effet, les horaires pour les colis et recommandés sont 11h-17h. Concrètement c'est impossible pour ceux qui travaillent hors de la Ville.

Sonia Figuères : Sachez que la maire a sollicité plusieurs fois la poste sur les problèmes



de distribution, de relation avec les usagers puisque toutes les décisions de réduction de personnels, ont un impact sur les habitants de Malakoff, elle a prochainement un rdv avec un responsable de la poste, mener la bataille contre ce grand groupe est compliqué mais ça ne nous décourage pas, on a réussi à conserver le distributeur automatique sur Barbusse c'est peut être un détail mais c'était important pour les habitants d'avoir un distributeur à proximité.

- Les commerces vont-ils rester aux mêmes endroits à Barbusse ?

Sonia Figuières : Tout va être refait, il va y avoir des linéaires commerciaux supplémentaires en discussion avec les commerçants actuels

Anthony Toueilles : Les linéaires seront travaillés avec les habitants, évidemment il y aura des commerçants, le quartier sera plus attractif il y aura de nouvelles constructions aussi.

Corinne Parmentier : L'idée est de rendre les commerces plus visibles, les emplacements actuels les rendaient peu visibles, notamment au rondpoint Barbusse et sur la place Léo Figuières, de retravailler les dimensions des commerces et de les associer au réaménagement de la place. C'est toujours en discussion aujourd'hui. On a lié le dynamisme commercial au fait que les commerces sont un peu cachés sous les arcades et gagneraient à être un peu plus exposés.

- Stationnement Clos Motholon, il y a un petit parking à côté de 2-3 commerces, on ne peut plus se garer depuis quelques temps, car il y a des voitures ventouses il y a des incivilités les commerçants les ont signalés.

Sonia Figuières : Je découvre la situation et c'est aussi le but des CQ de pouvoir faire remonter ce genre d'information, je vous propose que l'on revienne vers vous avec plus de réponses. Avez-vous signalé la situation à la mairie ?



BARBUSSE
« Les linéaires seront travaillés avec les habitants, évidemment il y aura des commerçants, le quartier sera plus attractif il y aura de nouvelles constructions aussi. »
Anthony Toueilles

3. DÉVELOPPEMENT DURABLE

🗨️ Un habitant propose d'établir une cartographie de la qualité de l'air à Malakoff grâce à Airparif

Dominique Trichet-Allaire : Sur la qualité de l'air nous sommes très soucieux, la ville travaille vraiment à réduire tout ce qui est émission nocive pour la santé et qui pollue l'air, pollution qui ne connaît pas de frontière, notamment la pollution du périph. On y travaille notamment avec le PCAET.

Martin Vernant : Il faut savoir qu'Airparif fait une cartographie de la qualité de l'air en temps réel et précise la quantité de polluant dans l'air très présent dans notre région (ozone, particules fines, etc.) c'est plutôt une information de bonne qualité. On réfléchit à relayer l'information sur le site de la ville.

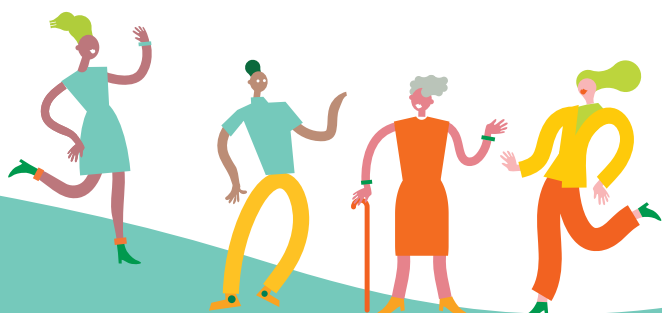
Rodéric Aarsse : Petite précision sur les appareils de mesure d'Airparif, un appareil a été installé à Issy-les-Moulineaux il y a quelques années, Le Maire n'aimait pas indiquer l'indice de pollution de sa ville, il a fait supprimer cet appareil, Nous avons demandé à Vallée Sud-Grand Paris d'adhérer à Airparif ce qui nous a été refusé, nous étions prêts à en installer un à Malakoff, mais après discussion avec Airparif, la multiplication d'appareil leur est inutile, car le calcul se fait par algorithme.

Un collectif de riverain alerte sur le Projet de construction d'une centrale par Enedis Bd Colonel Fabien en demandant notamment que le bâtiment soit enterré, qu'une zone de sécurité soit prévue ainsi qu'une étude d'impact environnemental.

Rodéric Aarsse : Nous avons un poste Enedis ancien, dont une partie est en plein air. Enedis fait un projet pour tout refaire l'extérieur, c'est l'habillage qui va être refait. Ça va embellir le site et mieux le protéger. Il va y avoir moins de nuisance sonore, Enedis nous a fait des démonstrations de filtres anti-bruit très performants.

Non il n'est pas possible d'enterrer ni de faire des tranchées et il n'y a pas besoin de demander des autorisations car ce n'est pas un nouveau poste de transformation, c'est un ancien poste qui est amélioré et depuis EDF travaille avec des designers et je vous invite à aller voir le projet. Enedis a organisé beaucoup de rencontres avec les riverains, nous pensons que ce projet va être bénéfique pour tout le monde dans le quartier puisque c'est une amélioration de l'existant.

4/8



Question en direct :

- Je souhaite que la ville propose un document sur les possibilités d'économie d'énergie dans les logements (végétalisation, remplacement fenêtre, panneaux photo voltaïques). Un document lisible qui pourrait accompagner les habitants dans leurs travaux. J'aimerais également que la ville se pose la question des lampadaires photo voltaïques.

Dominique Trichet-Allaire : C'est une très bonne idée de communiquer là-dessus, une communication variée, nous allons réfléchir avec le service communication pour avoir un document accessible à tous. Quand nous pourrons nous réunir à nouveau, nous organiserons des réunions de sensibilisation à la ferme urbaine sur ces questions de réductions d'énergie. C'est un projet en cours.

Rodéric Aarsse : Concernant les lampadaires, l'éclairage public est confié au territoire, c'est Vallée Sud-Grand Paris qui s'en occupe, l'ensemble des lampadaires de Malakoff ont été remplacés par du LED ce qui est un progrès. On peut mener des réflexions c'est une piste intéressante.

- Je suis référente au parc Salagnac sur le tri des déchets organiques chaque semaine dans les bacs de compostage. La ville pourrait-elle nous soutenir plus, car victime de notre succès, Nous avons besoin de matière sèche pour réduire les nuisances (odeurs) ainsi que plus de communication sur l'usage des bacs de compostages.

Dominique Trichet-Allaire : Les composteurs ont un gros succès, il faut effectivement mieux gérer les apports de déchets et de matières sèches, et il y a également le suivi du compost lorsqu'il est « mûr », on est vraiment sur cette réflexion globale. La ville propose des formations pour les référents pour des maitres composteurs. Nous ferons le point sur ces formations et cette démarche pour l'améliorer et la développer. Concernant les matières sèches, ce sont des problèmes récurrents, nous allons travailler avec les espaces verts pour récupérer les copeaux, les feuilles mortes de manières systématiques, c'est ce qui sera prévu dans les prochains mois. Il y a des équilibres à trouver pour les matières sèches. Et en effet pour la communication, nous avons besoin surement de plus pour favoriser la participation au compostage.

4. PROPRETÉ, CADRE DE VIE

📍 Proposition pour le Clos Montholon - installation de distributeur de sacs déjections canines

Anthony Toueilles : L'implantation d'un distributeur de sacs pour les déjections canines au clos Montholon : cette demande est en cours d'étude, nous avons en stock des boites à installer, l'objectif est de mettre en place une dizaine de distributeurs sur le secteur entre le rond-point Barbusse, le fort et le clos Montholon.

Dominique Trichet-Allaire : Il y a moins de distributeurs à cet endroit c'est vrai, nous allons en mettre plus, mais nous allons proposer quelque chose pour faire face à ces problèmes, une réflexion d'ensemble est en cours. Il faut mettre plus de sac à disposition mais ce n'est pas suffisant, il faut aller plus loin, on va proposer quelque-chose de plus grande ampleur.

Une demande d'information concernant le Mur antibruit du Transilien et les choix retenus (couleur du mur, végétalisation...)

Martin Vernant : Des travaux sont en effet prévus le long de la ligne du transilien, allée Hoche et villa Cacheux, afin de réduire les nuisances sonores liées à ce point noir de bruit ferroviaire. La construction du mur anti-bruit débutera vraisemblablement au mois d'avril. Des choix d'insertion paysagère de mur ont en effet été retenus lors d'une réunion publique en 2017 (mur blanc et positionnement de bacs à végétaliser). Comme retenu alors, le mur sera de couleur blanche. Un plan d'aménagement pour le positionnement de bacs à végétaliser est en cours d'études par SNCF Réseau qui gère le chantier.

Nous verrons ce que la mairie peut faire concernant les tags de Vanves visibles depuis Malakoff.



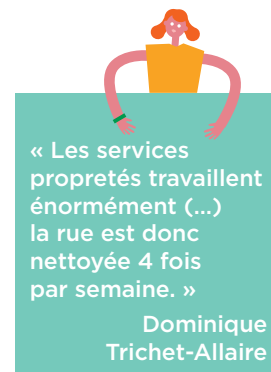
« L'éclairage public est confié au Territoire, c'est Vallée Sud-Grand Paris qui s'en occupe. »

Rodéric Aarsse



Propreté de la voie publique aux abords des écoles Henri-Barbusse et du lycée Louis-Girard

Dominique Trichet-Allaire : Pour vous donner quelques chiffres, les services propretés travaillent énormément : à raison de 3 passages manuels sur la rue Jules-Guesde et un passage mécanisé, la rue est donc nettoyée 4 fois par semaine. Malheureusement si l'agent passe et que quelqu'un jette des débris juste après c'est assez terrible pour les agents car leur travail ne se voit pas. Il y a un problème de civisme.



5. MOBILITÉ, VOIRIE

Farid Hemidi : Le PGD, c'est principalement l'amélioration du cadre de vie, et il y a le plan vélo dedans, c'est un document cadre volontairement généraliste, pour que l'on puisse se l'approprier. Le comité de suivi est composé d'habitants de chacun des trois conseils de quartiers, l'idée étant dans ce comité de travailler avec différents acteurs de la voirie.

Plusieurs participants estiment que les pistes cyclables du secteur de la rue Avaulée - Paul-Bert - Alexis-Martin- sont dangereuses à cause de 2 facteurs :

Le stationnement illégal sur les pistes :

Farid Hemidi : L'arrêt de véhicules à cet endroit est interdit. En effet des bus comme le 191, empruntent ce carrefour étroit ce qui n'est pas sans créer des problèmes de sécurité (stationnement, rayon de courbure des bus, piste cyclable, piétons). Les véhicules se stationnant contraignent les bus et autres véhicules à empiéter sur les pistes cyclables. Bien que le stationnement soit interdit sur les pistes cyclables il est impossible d'empêcher des gens de le faire. Tous simplement car il y a des commerces, des livraisons. Au mieux la Garde Urbaine est présente pour constater l'infraction.

L'effacement des bandes cyclables et l'état de la chaussée :

Farid Hemidi : La structure de la chaussée est ancienne (enrobée du goudron directement sur pavé) et devra dans les années qui viennent être refaite. Comme chaque année une campagne de nids de poule sera effectuée cet été.

La peinture sur les pistes sera refaite prochainement (courant avril) ainsi que la pose de plot sur Alexis Martin. Il faut repeindre sur une période « sèche », il faut donc une météo clémente pour repeindre.

La peinture peut être refaite toutefois tant que des voitures stationneront. Ce carrefour sera dangereux pour de nombreux utilisateurs (cyclistes, piétons...). La pose de plots étant impossible du fait des sorties et du rayon de courbure des bus. En effet il faudrait alors changer l'itinéraire du bus 191.

Une question plus précise sur la piste au niveau du rond-point Y.-Gagarine

Farid Hemidi : Les pistes sont jaunes car temporaire, elles seront retravaillées par les comités de suivi du PGD. La piste cyclable (sens sud Nord) à contresens de la circulation générale, se trouve du côté gauche pour les voitures. A cet emplacement il a été décidé de mettre une piste bidirectionnelle (1x2.5m de large) plutôt que 2 pistes unidirectionnelles pour des contraintes de largeur et pour ne pas « enfermer » les véhicules (voitures et bus) entre 2 pistes cyclables. La piste du rond-point Gagarine longe le bord extérieur du rond-point ; rien de particulier à cela.

🗨 Pistes cyclables du quartier sud : comment le schéma du tracé a été fait ?

Farid Hemidi : Le tracé des pistes cyclables correspond au plan vélo du PGD voté en 2020. Si les itinéraires ne sont pas destinés à évoluer, en revanche la nature des aménagements cyclables ne sont pas définis (pistes cyclables, bandes cyclables, positions...) Il y a encore certains itinéraires à finaliser, on est encore sur du temporaire, l'idée c'est de travailler avec les habitants, les associations, les entreprises locales, la RATP pour réfléchir de manière la plus large possible, la plus réaliste et celle qui répond le plus à nos besoins. On a beaucoup de micro trottoir, avec des problèmes notamment avec les poubelles, on se réunira avec madame Trichet-Allaire et madame Ibos pour travailler sur le

6/8



sujet des poubelles qui raccourcissent l'espace public. On souhaite vraiment retravailler les déplacements et le cadre de vie, avec le piéton au cœur de certaines voies et travailler les accès cyclables et le transport en commun. On a encore beaucoup d'interrogation et de travail pour le quartier sud.

📍 Mobilité : suppression arrêt de bus rue Hoche

Farid Hemidi : La suppression de l'arrêt « rue Hoche » du 191 dans la direction de « Porte de Vanves » est la conséquence de la mise en sens unique de la rue Avaulée.

L'arrêt le plus proche se trouve à environ 350 m entre la rue Alexis-Martin et le rond-point Youri-Gagarine. C'est complexe, on va avoir des ateliers du comité de suivi là-dessus, on travaille avec la RATP pour avoir des alternatives dessus. La taille des voiries est contraignante pour les bus, c'est complexe. N'hésitez pas à participer au comité de suivi du PGD mais également aux conseils de quartier pour poser des questions.

Il y a eu également 2 questions concernant l'Intensité du trafic dans la rue Alexis-Martin et notamment son carrefour avec la rue Paul-Vaillant-Couturier :

Farid Hemidi : La mairie est consciente de la circulation sur la rue Alexis-Martin/Guy-Moquet. L'une des pistes évoquées dans le PGD est la création d'une zone de rencontres afin d'apaiser la circulation. Ce serait une zone avec une priorité aux piétons, une vitesse limitée à 20 km/h avec la possibilité d'avoir, des piétons et des cyclistes qui cohabitent et du trafic routier, comme on peut le voir aussi sur le quartier du plateau de Vanves avec la ligne 58.

Un autre habitant pose la question de la sécurisation de l'angle des rues Nicomédès-Pascual et PVC.

Farid Hemidi : Concernant la rue Nicomédès-Pascual celle-ci ne pourra être refaite qu'après le projet immobilier sur l'angle, on ne va pas donc faire de travaux sur la chaussée qui est dégradée pour la refaire complètement après. De plus cette chaussée est amiantée et nécessite des travaux plus complexes qu'une opération classique de voirie. La pose d'un ralentisseur ou de panneaux STOP peuvent être effectués. Toutefois cela provoque également des nuisances sonores (bruits de suspension et freinage). J'invite les personnes concernées à rapprocher des services de la mairie

Sur la rue Hoche un riverain avait des questions sur les trottoirs et revêtement de la rue qu'il estime dégradés malgré une réparation l'année dernière

Farid Hemidi : L'année dernière les portions les plus dégradées ou présentant un affaissement de la rue Hoche ont été reprises.

Refaire cette rue implique de refaire complètement la structure de la chaussée et non uniquement la couche de roulement. Ce type de travaux n'est pour le moment pas prévu.

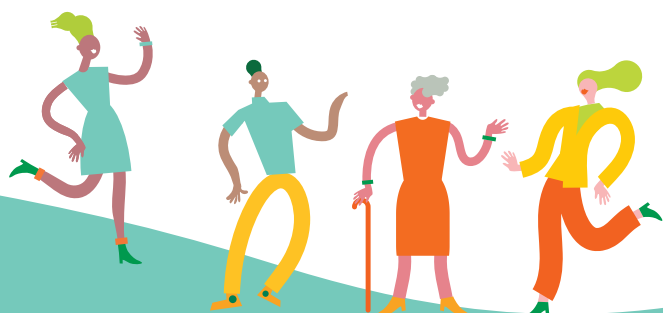
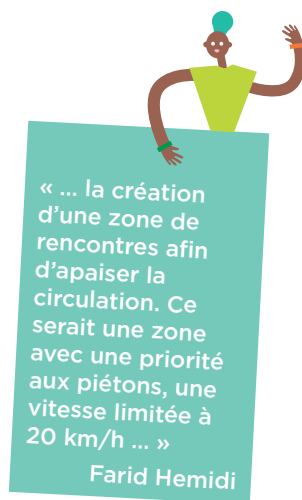
Plusieurs plaintes d'habitants concernant le sens unique boulevard Henri-Barbusse

Farid Hemidi : On est en train de travailler sur un cheminement possible sur des solutions, la mise en sens unique pendant les travaux, nous permettra d'avoir des données sur le report de la circulation (augmentation du trafic de la pollution etc..). On y travaille, On n'a pas encore toutes les réponses mais on recherche des solutions.

Question en direct :

- Comment faire respecter le 30 km/h en ville ?

Farid Hemidi : Il faut savoir aujourd'hui que sur les routes départementales ce n'est pas la ville qui gère et que la quasi-totalité des voiries de la ville sont en zone 30. Sur Alexis-Martin on a eu beaucoup de remontés avec les coronapistes, on a travaillé sur la mise en place de ralentisseurs, on a mis des plots sur les coronapistes et un radar pédagogique. On pourrait imaginer d'agir avec des feux tricolores, mais il faut faire des études plus poussées avant d'en installer.



- Sur le carrefour PVC et Alexis-Martin sur la mise en place du plan vélo

Farid Hemidi : Ça fait partie des coronapistes, encore une fois on va travailler avec le comité de suivi du PGD. On a vu que sur cet axe on a beaucoup de population qui y circule car on a la chance d'avoir un grand et beau parc et une sortie de métro rue Dolet. On souhaiterait travailler sur le cadre de vie, sécuriser le piéton en fonction de la population et vraiment respecter là-dessus, on a vraiment un gros transit extérieur de Châtillon-Clamart et plus loin encore, tant que la ligne 15 ne sera pas sortie de terre on aura beaucoup de véhicules légers qui traversent Malakoff pour regagner les axes rapides du périurbain ou encore aller à Paris. On a des avantages et des inconvénients d'être dans la petite couronne. L'idée c'est d'avoir des quartiers apaisés et on travaille aussi sur les mobilités douces, on a un nombre de cyclistes, notamment sur les coronapistes. Sur A.-Martin on a beaucoup et sur la rue Avaulée encore plus. Notre campagne de comptage nous permet de travailler sur le futur de nos voiries.

Le plan vélo fait aujourd'hui partie intégrante du PGD, il y a plusieurs actions, c'est un élément fort de la démarche, la fiche action 1 c'est : mettre en place le plan vélo. On va travailler dans le comité par thématiques en atelier en essayant de diversifier les participants dans chaque groupe (habitants, association, entreprises...). Je vous invite à aller voir plus en détail sur le site de la ville pour plus d'info.

- Sur la vitesse des bus trop élevée rue Alexis-Martin

Farid Hemidi : Nous nous sommes rendus sur place, avec les services il y a un mois, une délégation de pétitionnaires nous avait fait remonter ce problème. Nous avons contacté la RATP pour sensibiliser les conducteurs sur ces 2 lignes (le 191 et le 323) pour travailler sur la vitesse mais également les nuisances sonores. On a un ralentisseur aussi.

- A propos du projet Barbusse qui a été présenté il y a quelques années, j'ai eu l'occasion de participer à des réunions et des ateliers mais depuis rien ne se passe, notamment pour le parking en silo qui devait se construire en 2019, je voulais savoir quand ce projet allait reprendre ?

Dominique Cardot : La construction du parking a en effet pris du retard du fait des conditions actuelles qui sont compliquées. Les services de la ville et de Malakoff Habitat travaillent ensemble, 3 architectes ont été retenus pour faire des propositions, la volonté de la ville est d'avoir quelque chose d'esthétique et végétalisé. On ne souhaite pas de parking béton inesthétique. On travaille avec les services de la ville pour le financement pour avoir un projet pas trop onéreux, on espère pouvoir le faire construire dans les meilleurs délais courant 2022.

Marc Choukour : On espère effectivement avoir une réalisation du parking courant 2022, pour pouvoir répondre à un objectif du projet : de libérer les parkings des Nouveaux, pour pouvoir les aménager. On a évidemment prévu de revenir vers les habitants, on a encore une phase de concertation autour d'un point central dans le quartier qui est l'avenir de la place Léo-Figuères, avec pour objectif une grande place piétonne, végétalisée et animée. On a prévu à partir de cet été une concertation et une co-construction des petits espaces sur cette place afin de la préfigurer. Avec au cœur de cette place la question du commerce et de sa relocalisation et le devenir de ces commerces qui participeront à cette animation de place.

Annnonce : La saisine sur le stade Marcel Cerdan sera présentée en conseil municipal le 7 avril prochain.



« Les services de la ville et de Malakoff Habitat travaillent ensemble, 3 architectes ont été retenus pour faire des propositions, la volonté de la ville est d'avoir quelque chose d'esthétique et végétalisé. »

Dominique Cardot

